

RESSONS-SUR-MATZ

Beauvais, le 19 décembre 2022

MONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE DE RESSONS-SUR-MATZ  
1 Place Verdun  
60490 RESSONS-SUR-MATZ

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<b>Type</b>	<b>Code</b>	<b>Nom</b>	<b>Prélevé le :</b> lundi 26 septembre 2022 à 08h26
<b>Prélèvement</b>	<b>00143997</b>		<b>par :</b> L02
<b>Unité de gestion</b>	0191	RESSONS-SUR-MATZ	<b>Type visite :</b> P1
<b>Installation</b>	TTP 001093	RESSONS-SUR-MATZ	
<b>Point de surveillance</b>	P 0000001542	STAT TRAIT NOUVEAU PUIES	<b>Commune :</b> RESSONS-SUR-MATZ
<b>Localisation exacte</b>	ROBINET APRES TRAITEMENT		

<u>Mesures de terrain</u>	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	15 °C				25,00
Température de mesure du pH	15,3 °C				
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	6,9 unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	855 µS/cm			200,00	1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,77 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,78 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00144142

Référence laboratoire : H\_CS22.6612.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>					
Chloridazone desphényl	0,58 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,274 µg/L		0,10		
<b>PESTICIDES DIVERS</b>					
Chloridazone	<0,005 µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	0,854 µg/L		0,50		

Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00143997)

Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité en vigueur pour les paramètres Desphényl-Chloridazone, Méthyl-Desphényl-Chloridazone et total pesticides. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration des pesticides concernés reste inférieure e aux valeurs sanitaires. Un contrôle renforcé est mis en place.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires

  
Marion MINOUFLET